

"Des erreurs effarantes" à l'origine de l'incident de l'IRE.

Le rapport établi par des experts du cabinet du ministre de l'Energie Paul Magnette sur l'incident nucléaire survenu le week-end du 23 août à Fleurus a fait apparaître des problèmes techniques, des erreurs d'interprétation et des délais de communication "effarants", a indiqué mardi matin le ministre, qui a exigé des sanctions sévères.

A l'origine de cette fuite d'iode radioactif à l'Institut des radioéléments (IRE) de Fleurus, on trouve une panne d'ordinateur survenue le vendredi 22 août au soir et remarquée le dimanche matin.

(Ndlr : [confirmation du Bug annoncé par Next-up.org](#). le 31 Août 2008 !).



Paul Magnette exigera du conseil d'administration de l'Institut National des Radioéléments (IRE) les sanctions "les plus sévères", dont le recrutement d'un nouveau responsable de sécurité.

Un technicien aurait alors mal interprété l'alarme. L'augmentation du taux de radioactivité aurait pu être détectée via le système Telerad par des agents de l'IRE et de l'Agence fédérale pour le contrôle nucléaire (AFCN), relève le ministre, mais cela n'a pas été le cas.

Une fois l'alarme déclenchée, lundi à 5h20, la production s'est poursuivie, ce qui constitue aux yeux de Paul Magnette "une grave erreur de monitoring et d'interprétation". Les délais de communication entre l'IRE et l'AFCN, puis le temps de réaction de l'AFCN, qui n'est intervenue sur place que mardi pour suspendre les activités à 15h30, ont été beaucoup trop longs, juge le ministre, qui exerce la tutelle sur l'IRE conjointement avec le ministre Vincent Van Quickenborne.

Des questions se posent également sur le temps mis pour prendre et analyser des échantillons d'herbe ou de fruits et légumes, relève-t-il.

Par ailleurs, deux rues de Farciennes proches de l'IRE, qui auraient dû recevoir les consignes de sécurité relatives à la chaîne alimentaire diffusées jeudi 25 août par le centre de crise n'ont été que partiellement prévenues. Les tests de la glande thyroïde effectués lundi à Lambusart - et qui se sont tous révélés négatifs - seront donc étendus ce mardi à la population de ces rues.

"Une telle accumulation d'erreurs et de carences dans un secteur manipulant des matériaux radioactifs est inconcevable et totalement inacceptable", a commenté le ministre, **déplorant que les efforts accomplis depuis l'audit de novembre 2007, qui avait révélé des lacunes dans la gestion de la sécurité de l'IRE, ont été "insuffisants et trop lents"**.

Là où des erreurs et des négligences ont été observées, "les sanctions les plus sévères seront exigées à l'IRE et à l'AFCN dès que les enquêtes en cours seront clôturées", a assuré Paul Magnette.

En attendant, les activités de l'IRE sont suspendues. Elles ne reprendront que lorsque toutes les conditions



seront réunies, à savoir la réalisation d'un monitoring de la cheminée de l'Institut et l'installation de points de contrôle garantissant qu'un tel événement ne puisse plus se reproduire. Un conseil d'administration extraordinaire a été convoqué par le président du CA de l'IRE, Philippe Busquin, pour jeudi à 15 heures. Le ministre de l'Energie exige le recrutement immédiat d'un nouveau responsable de la sécurité à l'IRE, afin de piloter la mise en oeuvre du "master plan" consécutif à l'audit de 2007 et à la révision décennale de mars 2008.

Un expert extérieur de l'Université de Liège (ULg) entamera dès ce mardi l'analyse des causes de l'incident. Il aidera l'IRE à établir les responsabilités internes. Quant aux procédures régissant les cas d'alerte, elles devront être revues de fond en comble, notamment celles relatives à la transmission d'information entre l'IRE, l'AFCN et sa filiale de contrôle, a réclamé le ministre. En ce qui concerne les responsabilités de l'AFCN, le ministre de l'Intérieur Patrick Dewael recueille actuellement les informations nécessaires, a précisé Paul Magnette, qui répondra mercredi aux questions des parlementaires, avec M. Dewael, devant les commissions conjointes de l'Intérieur et de la Santé publique.

Evoquant le système Telerad, Paul Magnette a ajouté qu'il devait faire l'objet d'une évaluation complète. Si les résultats s'avèrent insuffisants, son remplacement sera indispensable "dans les plus brefs délais, et à n'importe quel coût", a indiqué le ministre. (belga/7sur7.



Signer la pétition pour soutenir le consortium scientifique
BioInitiative
permettra à plus ou moins long terme de faire
baisser votre exposition aux rayonnements électromagnétiques.
Avec cette action, vous protégerez aussi vos enfants et votre entourage.



[- cliquer -](#)